

Maladies chroniques et impact sur le parcours professionnel

Une étude de l'institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) de 2007, réalisée à partir de l'enquête longitudinale sur la santé et la protection sociale (ESPS), montrait que le risque de devenir sans emploi est deux fois plus élevé pour une personne en mauvaise santé que celui d'une personne en bonne santé. Devenir sans emploi peut se faire selon deux modalités : le chômage (sans emploi mais en recherche), ou l'inactivité (sans emploi mais pas en recherche, principalement personnes au foyer, préretraités ou en incapacité de travailler). Pour ce qui concerne plus particulièrement le risque d'inactivité, le fait de souffrir d'une affection de longue durée augmente de quatre à cinq fois ce risque.

Le conseil national du Sida s'est intéressé à l'impact de la maladie sur le parcours socioprofessionnel. La perspective de vie de ces malades a été révolutionnée par la mise à disposition de traitements efficaces et pose donc la question de l'insertion professionnelle. Pour ce rapport l'« *incertitude inhérente au caractère évolutif de la maladie constitue un obstacle majeur à l'emploi des personnes atteintes* ». Ainsi la totalité des entrepreneurs interrogés ne donnaient pas suite à un entretien d'embauche durant lequel une personne mentionnait sa séropositivité. Par conséquent l'accès à l'emploi est très difficile, les entrepreneurs anticipant les risques de baisse de performance et d'absentéisme devant une personne présentant une maladie au long cours.

De même, la déclaration de la maladie induit un ralentissement de la progression de carrière, la question de donner plus de responsabilité ou une fonction clef à une personne malade n'est pas envisagée. Cette annonce peut aller jusqu'à une mise à l'écart voire un licenciement. Ainsi pour les personnes infectées par le VIH ayant perdu leur emploi, 13% estimaient que la discrimination y avait joué un rôle. De ce fait les malades ont tendance à garder le secret sur leur maladie. Cela n'est pas sans conséquences. En effet, le malade aura tendance à s'occuper de sa santé sur son temps libre donc au détriment de son repos ou parfois peut être amené à ne pas réaliser pleinement son suivi médical. Son poste de travail ne pourra pas être aménagé si nécessaire et il aura la tendance à limiter au maximum ses arrêts de travail. Le maintien du niveau de performance au travail peut ainsi potentiellement se faire au détriment de sa santé.

L'enquête ANRS-VESPA, l'infection VIH concerne adultes jeunes majoritairement en âge de travailler, 95 % ont moins de 60 ans. Elle notait en 2003 que « *le risque d'être sans emploi est environ 5 fois plus élevé parmi les personnes interrogées dans l'enquête que dans la population générale ayant des caractéristiques sociodémographiques comparables* ».

Enfin, le rapport souligne que s'ajoutent aux conséquences de l'état de santé, celles de l'image sociale qui, en 2009, reste stigmatisante avec notamment la peur de la contamination toujours présente et une certaine forme d'« opprobre morale ».

L'impact des rhumatismes inflammatoires chroniques et des troubles musculo squelettiques sur le travail a été exploré dans une étude européenne « maladies chroniques » impliquant la France. La polyarthrite rhumatoïde persistante, maladie grave affectant les articulations, est marquée par une évolution en poussées. La personne peut ainsi exercer normalement ses activités professionnelles un jour et le jour suivant en être incapable, ce qui rend une gestion professionnelle difficile. Chez la plupart des personnes atteintes la capacité de travail se modifie également sur le moyen terme. En effet, outre une perte de productivité (absence de plus de 39 jours sur une année), 22 % des personnes diagnostiquées s'arrêtent de travailler au bout de 5 ans.

Les progrès thérapeutiques dans la prise en charge du cancer augmentent la perspective de se maintenir dans l'emploi ou, après une interruption, de le reprendre. Dans une analyse descriptive réalisée par la DREES, deux actifs sur trois étaient toujours en emploi deux ans après leur diagnostic du cancer. Cette étude montrait également de fortes disparités de retour à l'emploi selon la catégorie sociale : les agriculteurs (45%) et les ouvriers (54 %) étant désavantagés par rapport aux artisans commerçants (73%) ou aux professions intermédiaires (74 %). L'effet négatif du cancer sur les capacités professionnelles est lié aux limitations fonctionnelles et parfois psychologiques liées aux thérapies lourdes employées ou aux suites de la maladie. L'accumulation de l'expérience professionnelle contribuait au maintien dans l'emploi jusqu'à un certain âge au-delà duquel l'employabilité des actifs plus âgés est, comme dans la population générale, remise en cause. Pour les hommes, et non les femmes, un niveau d'étude secondaire ou supérieur réduisait la probabilité de sortie de l'emploi. La localisation du cancer et les séquelles peuvent augmenter la probabilité de sortie d'activité professionnelle : les cancers du poumon et des voies aéro-digestives pour l'homme et les cancers du sein chez les femmes.

Un tiers des malades estime avoir subi des discriminations sur son lieu de travail. Les auteurs soulignent néanmoins que la notion de stigmatisation peut se révéler être d'origine endogène et que les études objectivant le comportement, stigmatisations ou attitudes discriminatoires, de la hiérarchie et des collègues de travail, manquent. Les discriminations rapportées sont de l'ordre de la perte de responsabilité, de perte des avantages acquis, de réaménagement non sollicités dans les responsabilités, de refus de promotion ou d'augmentation de rémunération, des rétrogradations, des aménagements d'horaires et des mutations non demandés. Les auteurs en concluent que la capacité physique n'est pas une condition suffisante pour le maintien en emploi, mais que d'autres barrières liées aux représentations sociales et psychosociales des employeurs, de la hiérarchie et de la personne elle-même, quant aux capacités et disposition de la personne relevant d'un cancer à s'investir à nouveau dans une capacité productive de même efficacité.